

SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre; analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*. Paris, La Documentation française, 1988. 230 p.

Gilbert Gagnon

Volume 35, Number 2, April–June 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028132ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028132ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, G. (1989). Review of [SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre; analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*. Paris, La Documentation française, 1988. 230 p.] *Documentation et bibliothèques*, 35(2), 62–64.
<https://doi.org/10.7202/1028132ar>

Théorie et pratique dans l'enseignement des sciences de l'information... constitue une mine de détails historiques ou contemporains qui serviront surtout aux professeurs et aux étudiants en sciences de l'information, mais intéresseront également tous ceux qui ont à cœur la formation dans ce domaine. Les communications, préparées pour la plupart par des enseignants en exercice, sont bien structurées et les textes sont facilement accessibles. Au niveau matériel, il convient de souligner l'excellent travail de l'équipe de préparation des comptes rendus, laquelle a réussi une présentation impeccable malgré des délais de publication très courts.

Les arguments ne sont pas nouveaux, mais les intervenants et les points de vue le sont souvent. Pour tous ceux qui s'intéressent à l'éternel débat de la théorie et de ses rapports avec la pratique dans l'enseignement des sciences de l'information, ce document deviendra un repère. On y décrit bien, en effet, l'état général du débat et on y énonce les principales positions soutenues dans le monde occidental à la fin des années 1980. Par le biais de six communications préparées par des professeurs de l'Université de Montréal, on définit également les positions québécoises sur le sujet. Cela ajoute à l'intérêt qu'on découvre pour le monde de la bibliothéconomie et des sciences de l'information au Québec.

Michèle Hudon

Faculty of Library Science
University of Toronto

SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre ; analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires.* Paris, La Documentation française, 1988. 230 p.

L'essentiel de cet ouvrage résulte d'une vaste enquête, la première en France, effectuée en 1984 auprès d'un échantillon représentatif des bibliothécaires de l'État et des collectivités locales. Le traitement des réponses de 720 bibliothécaires à 77 questions a été suivi d'entrevues afin de contrôler les variables les plus significatives des pratiques et des orientations professionnelles.

Bernadette Seibel introduit l'analyse sociale de cette profession par un bref rappel historique de l'ancien métier de bibliothécaire (5^e siècle avant notre ère), lequel a commencé à évoluer au milieu du 19^e siècle lorsqu'une fraction de bibliothécaires, inspirés par des

idéaux démocratiques, se proposaient de répondre aux besoins, non seulement d'une élite, mais aussi d'un public élargi. Ensuite, la première association de bibliothécaires français et la première école française de bibliothéconomie, créées pendant les premières décennies du 20^e siècle, ont donné à cette profession une reconnaissance juridique et un code de déontologie. Cependant, la transformation radicale de la profession s'est surtout opérée sous l'effet d'autres facteurs, notamment de l'application de politiques de développement des bibliothèques d'enseignement et de lecture publique, de l'identification de critères de recrutement, de l'apparition d'un régime de salariat, de l'élévation du niveau de scolarité et du développement des technologies de l'information.

L'auteure présente, en quatre parties, des analyses factorielles qui permettent de dégager les modifications de la morphologie sociale de la profession, la différenciation des pratiques professionnelles, le déroulement des carrières, les représentations du métier et les manières de l'exercer.

La population des bibliothécaires est d'abord analysée en fonction de trois groupes d'âges correspondant à des étapes de l'évolution de la structure sociale française. Les bibliothécaires de 50 ans et plus ont fait des études supérieures selon l'ancien système. Ceux dont l'âge varie entre 35 et 49 ans ont fait ces études pendant la période de transformation des structures sociales de la décennie 60 et ils représentent la majorité des bibliothécaires. Pour leur part, les bibliothécaires de moins de 35 ans auraient reçu leur enseignement supérieur après 1970.

Cette analyse de la profession par groupe d'âges tient compte d'autres variables: l'origine sociale et familiale, le sexe, l'expérience professionnelle, etc. L'auteure y observe un phénomène de féminisation de la profession, principalement dans la jeune génération de bibliothécaires issus du milieu de l'enseignement. Elle constate, en outre, une diminution proportionnelle des bibliothécaires issus des classes supérieures. Ceux-ci seraient néanmoins surreprésentés parmi le personnel des bibliothèques d'État et des bibliothèques municipales. Pour leur part, les bibliothécaires adjoints et le nouveau personnel des bibliothèques communales proviendraient plutôt des classes populaires.

La deuxième partie de l'étude traite du cheminement des carrières influencé par

l'éducation familiale, les filières de formation, l'expérience professionnelle antérieure, les voies d'accès à la profession et les modes de recrutement. Les bibliothécaires auraient acquis en majorité une formation de base en lettres et en histoire. Près de la moitié d'entre eux auraient eu une expérience professionnelle antérieure dans l'enseignement ou dans le secteur de l'édition et de la diffusion de biens culturels.

La troisième partie de l'ouvrage montre la différenciation des pratiques professionnelles d'abord selon un axe linéaire qui oppose les activités de traitement bibliographique et les activités de diffusion de biens culturels. Ensuite, un second axe superpose les activités de production intellectuelle aux tâches de manutention et de traitement de documents.

Dans ce double processus de différenciation, l'auteure montre l'évolution du modèle d'excellence de l'érudit détenteur d'un savoir et d'une notoriété intellectuelle, morale et littéraire vers le modèle de «l'expert-gestionnaire» maîtrisant les techniques de traitement, de repérage et de communication de l'information et de la documentation demandées. Le pouvoir de juger de la valeur d'une oeuvre s'est ainsi déplacé vers celui de juger de sa pertinence par rapport à une demande qui n'est plus perçue comme une entrave à la production intellectuelle. La fonction de recherche, jadis associée au modèle traditionnel, est en effet devenue plus autonome avec le développement des sciences sociales et des technologies.

La dernière partie de l'ouvrage traite des représentations de la profession et des manières de l'exercer qui varient selon plusieurs facteurs, notamment les caractéristiques sociales des bibliothécaires, les finalités de leur action, la perception de la compétence et leur attitude face aux innovations technologiques.

La profession serait perçue davantage comme une organisation de l'information en vue d'une demande réelle ou potentielle plutôt qu'une organisation d'un contenu de connaissances en fonction de sa conservation. Les bibliothécaires, notamment ceux de la jeune génération, valorisent la recherche documentaire automatisée au détriment des activités de catalogage. Le bibliothécaire se définit un double rôle de médiation entre l'information enregistrée et le public utilisateur. D'une part, il traduit la demande d'information dans un langage codé pour

rapprocher l'information de son utilisateur. D'autre part, il organise des activités d'animation et il produit des documents d'information qui tendent à remplacer la pratique des «conseils individuels» et la fonction de «guide» du lecteur.

Bernadette Seibel a ainsi bien démontré, par son approche méthodologique structurale et par ses analyses factorielles, l'évolution de la morphologie sociale et des pratiques de la profession de bibliothécaire en France. Cette approche reposerait sur une double structuration de la profession de bibliothécaire. D'une part, les positions dans la profession seraient définies par divers éléments de la division du travail, notamment par les pratiques et les attitudes des bibliothécaires. D'autre part, la «logique de structuration» de ce groupement renverrait à deux pôles ou à deux principes de légitimité: une identité professionnelle assimilée à celle de l'érudit détenteur d'un pouvoir de conservation des trésors intellectuels, d'un savoir, d'une notoriété ou d'un prestige intellectuel; la reconnaissance d'une nouvelle compétence reliée à l'appropriation de l'offre pour répondre à la demande d'un public diversifié.

Index de la santé et des services sociaux

LE SEUL RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX AU QUÉBEC!

Un index qui donne accès à l'information portant sur:

- l'administration de la santé et des services sociaux;
- les populations cibles (jeunes, famille, condition féminine, personnes âgées, handicapés, etc.);
- les problèmes de santé et les problèmes sociaux;
- les méthodes et services d'intervention, etc.;

Un dépouillement des principales publications de santé et de services sociaux:

- 37 revues;
- une sélection de publications gouvernementales;
- 4 quotidiens (*Le Devoir, La Presse, Le Soleil, Le Droit*)

8000 articles par année, sélectionnés, indexés, classés et résumés au besoin.

L'index est disponible sous forme de 3 parutions trimestrielles et d'une refonte annuelle.

Pour abonnement ou renseignements:

Inform II
Microbot

4999 Ste-Catherine ouest, suite 430, Westmount, QC
H3Z 1T3 (514) 484-5951

Les spécialistes en édition de bases de données

Ces deux pôles de structuration ou principes de légitimité indiqueraient le passage de la représentation d'un savoir (conservation) à l'accès aux connaissances (diffusion) sous l'effet de l'innovation technologique et de la transformation de la demande.

La lecture de l'ouvrage nous amène à penser qu'il se serait produit une certaine dissociation des objets de la bibliothèque et du métier de bibliothécaire au cours de leur évolution. En effet, la conservation d'un savoir et de la documentation était jadis le même objet du bibliothécaire et de la bibliothèque. Maintenant, l'objet de la profession consiste plutôt en un ensemble de connaissances scientifiques, de techniques et de méthodes éprouvées et vérifiées en vue d'assurer le repérage, la transmission, la circulation et la diffusion de « l'information enregistrée » qui est l'objet de la bibliothèque.

Il n'exite pas, à notre connaissance, une étude semblable sur la profession de la bibliothéconomie au Québec. Néanmoins, on pourrait observer certains éléments de comparaison à la lecture des quelques ouvrages ou articles québécois sur la profession, notamment celui d'André Cossette (*Humanisme et bibliothèques*, ASTED, 1976) et de rapports de congrès de bibliothécaires. Ainsi, par exemple, sous l'effet de la politique gouvernementale du Québec en matière de bibliothèque et de l'élargissement d'un public lecteur plus scolarisé, la profession de bibliothécaire s'est rajeunie, popularisée et spécialisée de manière à se constituer un « corpus scientifique autonome » et à devenir une profession « d'avant-garde » avec le développement des sciences et des techniques de communication et de l'information. L'action quasi bénévole du bibliothécaire était jadis justifiée par une idéologie religieuse et humaniste alors qu'elle est maintenant soutenue financièrement et appuyée par une idéologie scientifique.

Les résultats de cette étude d'une grande envergure apportent donc un nouvel éclairage sur l'évolution de la profession de bibliothécaire en France. Cet ouvrage ainsi que l'importante bibliographie (p. 207-215), dont s'est inspirée l'auteure dans l'élaboration de son cadre conceptuel d'analyse, pourraient alimenter les travaux de recherche encore peu nombreux au Québec dans le domaine de la bibliothéconomie.

Gilbert Gagnon

Ministère des Affaires culturelles
Québec

CAHART, Pierre. *Le livre français a-t-il un avenir? Rapport au ministre de la culture et de la communication, décembre 1987.* Paris, La Documentation française, 1988. 181p. (Collection des rapports officiels)

Existe-t-il un présumé malade, autre que le livre, qui ait été autant ausculté, scruté sous toutes les coutures, examiné sous tous ses angles, puis constamment déclaré moribond, mais qui a continué de vivre avec un espoir de survie de plus en plus optimiste. Dans combien de pays ne s'est-on pas penché sur ce beau « cas », en multipliant les enquêtes, les études socio-économico-culturelles, les recherches, les thèses, les commissions royales ou républicaines.

Un relevé exhaustif de ces études fournirait sans doute la matière d'une bibliographie qui en étonnerait certains. Seulement au Canada et au Québec, on se rappellera une étude sur « l'édition en langue française au Canada en 1962 », réalisée par le ministère des Affaires culturelles qui venait de naître. Cette étude a précédé de deux ans le « rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la province de Québec » dit « rapport Bouchard ». Puis, en 1974, pour ne mentionner que quelques points de référence, Yves Lussier et Albert Melançon proposent les « premiers éléments pour l'élaboration d'une politique du livre ». Deux ans plus tard, c'est la firme Drouin, Paquin et Associés qui procédait à une « étude sur le commerce du livre au Québec ». En 1977, on récidivait avec un long « mémoire sur une politique du livre et de la lecture au Québec ». Et la série se poursuit.

Et aux États-Unis, on a connu le rapport Pehrsson, parmi bien d'autres. Quant à la France, parmi les plus récentes études, mentionnons que Bernard Pingaud et Jean-Claude Parreau ont produit en 1982 une monumentale et fort intéressante étude « pour une politique nouvelle du livre et de la lecture ». Et maintenant, voici qu'on pose la question eschatologique: le livre français a-t-il un avenir?

L'auteur de cette étude veut bien répondre par l'affirmative et accorde au livre un sursis, mais il le fait avec un optimisme fort prudent. « Si le livre français n'est pas vraiment en crise, écrit-il, il connaît une phase de stagnation ». Car, selon lui, « l'éclat du livre français dissimule mal une double faiblesse: trop peu